



cerises

la coopérative

En Marche, l'État autoritaire

Ce qu'il est arrivé le 23 mars à Nice à Geneviève Legay, porte-parole départementale d'ATTAC, militante d'Ensemble !, de la CGT et d'Artisans du Monde, a eu un écho considérable, bien au-delà des cas des autres victimes de la répression policière depuis l'irruption des Gilets Jaunes. C'est injuste pour les autres, mais cet écho est significatif. Une partie de la société ne se résout pas aux violences policières, aux inégalités, aux injustices, aux discriminations insupportables ; ces violences deviennent systémiques et sont le révélateur de la marche vers l'État autoritaire.

Le cas de Geneviève a cristallisé tout cela, à la fois par ses fonctions de porte-parole départementale d'ATTAC aux côtés des Gilets Jaunes, par son âge et les propos scandaleux de Macron sur sa « sagesse », par le symbole de son drapeau de la paix qu'elle porte dans toutes les manifestations à Nice.

Violences policières généralisées, rétrécissement permanent de l'indépendance de la justice et primat de la logique policière sur la logique judiciaire, multiplication des lois sécuritaires, recul des droits et des libertés (y compris de manifester), accumulation du nombre de jeunes tués dans les quartiers populaires sans condamnations à la hauteur, délire sécuritaire à travers la généralisation de la vidéo-surveillance et les projets de type Safe City, criminalisation des activités syndicales... L'incapacité du pouvoir à stabiliser sa domination et à étouffer les contestations ne l'empêche pas de continuer sa fuite en avant pour imposer ses contre-réformes et sa défense de l'ordre établi. La marche vers l'État autoritaire lui est donc nécessaire car sa politique n'a pas l'assentiment d'une majorité de la population. Cette tendance ne concerne pas seulement la France, elle est à l'œuvre ailleurs en Europe et dans le monde.

Il y a donc tout à redouter de Macron et son monde. Mais le pire n'est pas sûr : la riposte et la contre-offensive sont à la fois possibles et nécessaires.

C'est ce que nous dit la révolution algérienne qui se déploie sous nos yeux, ce qu'indiquent les craquements de la « démocratie » d'Erdogan en Turquie avec son double échec à Ankara et Istanbul.

Constituons dans les villes et les départements, des cadres unitaires pour défendre les droits et les libertés, de type collectifs de vigilance ou observatoires des libertés (en voie de constitution à Nice avec associations, syndicats, forces politiques et Gilets jaunes).

L'objectif peut sembler limité. Il ne l'est pas car nous l'inscrivons dans la perspective de la défense et de l'extension des droits humains, inséparables de l'émancipation et de l'autogestion. ●

Humeur de Cerises

Les jeux olympiques et paralympiques de 2024 vont essentiellement se passer en Seine-Saint-Denis. Le COJO (comité d'organisation) vient de prendre une douzaine de stagiaires. Petit problème : le profil de poste n'a pas été diffusé au delà de la rive nord de la Seine !
Cherchez l'intrus...

Agenda militant

13 avril

[Contre la répression
et la loi anti-manifestation](#)

26 avril

[Pour une Europe social](#)

9 mai

[Grève de la Fonction publique](#)

**Bruno
Della Sudda**



One, two, three viva l'Algeria

Cette expression prend ses racines à l'époque de la décolonisation. Ces paroles depuis ont été reprises dans les stades de foot hauts lieux de la contestation contre le « système » depuis des années. Et on les a encore entendus lors des manifestations des vendredi reprises par des milliers de manifestant-e-s.

Ce vendredi 4 avril pour la septième semaine d'affilée le peuple algérien s'est mobilisé pour réclamer le départ de l'ensemble des dirigeants et pas seulement de Bouteflika et la fin du « système » qui gouverne le pays dans la plus grande opacité autour de la famille du Président, de l'état-major de l'Armée et de certains cercles patronaux. Depuis quelques jours les défections se sont multipliées de la part de piliers du « système » les partis à la tête du pays FLN et RCD et la direction du syndicat UGTA et signe avant-coureur l'ancien patron des patrons a été arrêté alors qu'il tentait de passer en Tunisie.

Au moment où ces lignes sont écrites rien n'est encore joué mais l'histoire s'accélère. Auto-organisation, refus de la représentation, volonté de prendre directement ses affaires en mains, ce sont là des éléments qui émergent comme dans le mouvement des places et les révolutions des années précédentes.

Bouteflika a démissionné sous la sommation du général Gaid Salah et du haut état-major, qui au moment le plus opportun ont compris qu'il fallait se dissocier du Président et avant eux et surtout, du peuple. Cependant le départ de celui-ci n'a jamais été une fin en soi, mais une étape vers la construction d'une véritable démocratie. Le schéma d'une transition conduite par une partie du « système » – les militaires – pourrait-il être accepté par les Algériens ? Rien n'est moins sûr. Pour beaucoup il faut que s'ouvre un processus démocratique constituant, ce qui ne peut se faire qu'après le départ de la totalité des tenants de l'actuel « système ».

Comme en écho à ce qui pouvait être entendu début 2011 dans les rues du Caire et de Tunis résonnent à nouveau des « Dégagez » et un formidable espoir révolutionnaire est en cours. Pour l'Algérie bien sûr mais aussi pour les autres peuples de la région. Malgré leurs écrasements en Syrie et en Egypte les révolutions arabes ne sont pas mortes, ce qui se passe en Algérie montre qu'il s'agit de processus longs avec des hauts et des bas et que l'histoire n'est pas finie.

● HENRI MERMÉ.

Médicaments : Un bien commun ?



Salariés de l'industrie pharma, chercheurs, retraités, écrivains-journalistes, professionnels de la santé, sociologues... nous avons mis ensemble notre ambition d'arracher les pouvoirs de décisions pour répondre aux besoins universels en santé.

Nous la mettons à la disposition de tout(e)s dans un **"manifeste pour l'appropriation sociale du médicament"** que chacun(e) est invité(e) à visiter et à partager sur le site¹.

Une marchandisation accélérée de la santé à l'échelle du monde portée par les ambitions de pouvoir et de richesse de quelques milliers d'individus très fortunés attaque les conditions de vie et la vie même de milliards de femmes et d'hommes de la planète.

Il y a urgence de rompre avec cette marchandisation renforcée. Les multinationales de l'industrie pharma disposent d'une arme puissante, le brevet. Il leur confère le monopole de la décision, de choix, d'exploitation des médicaments, la possibilité de s'assurer des marges considérables, dans une logique de valorisation financière maximale, au détriment des besoins réels de santé des populations. Il est urgent de faire valoir d'autres valeurs, celles de solidarité et d'universalité fondatrice de nos systèmes de santé. Il est urgent d'arracher le pouvoir à une infime minorité d'actionnaires et décisionnaires, pour que les médicaments de bonne qualité et bien utilisés soient disponibles pour tous et répondent aux besoins de milliards d'humains. Pour un monde de progrès, de solidarité, de coopération, de fraternité et de liberté, le droit à la santé de tous, l'égalité d'accès aux médicaments sont indispensables et impliquent, une appropriation collective et démocratique des peuples, de toute la chaîne de santé, (recherches, production industrielle, distribution, contrôle) dans chaque pays et à l'échelle planétaire.

● DANIELLE MONTE

1. www.medicament-bien-commun.org

Roms, le passage à l'acte perdue



Récemment, des personnes Roms ont été violemment agressées. Au mobile que ... Le mobile n'importe guère, le vrai est que les agressions racistes à l'égard des personnes Roms ne cessent pas. Des appels très incisifs dénoncent ce violent passage à l'acte raciste et organisent le soutien à ces personnes. Je signe des deux mains.

Dans toute l'Europe le dénigrement des Roms marque plus ou moins les cultures. Pour justifier la barbarie, on invoque traits de caractère, manières d'être incompatibles, criminalité, délinquance, mode de vie parasitaire. Et si de temps à autre la tradition millénaire ne suffit pas à entretenir la haine, les états s'expriment au travers des personnalités « reconnues » porteuses de la parole des nations. Matteo Salvini, ministre de l'intérieur italien, appelle au profilage ethnique

des Roms, Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur de Hollande, avait été blanchi par la justice d'État pour sa déclaration : les Roms « ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation, nous le savons tous, la proximité de ces campements provoque de la mendicité et aussi des vols, et donc de la délinquance. » C'est aussi l'État français qui est à la manœuvre en 2017 quand 8161 Roms sont expulsés de leur maison. Le déni d'humanité est un mode d'exercice du pouvoir qui gangrène terriblement l'État français. L'absence de catharsis, anticoloniale notamment, fige en France une pratique étatique raciste qui alimente tous les passages à l'acte.

● CATHERINE DESTOM BOTTIN

L'exercice de la démocratie

Cerises, la coopérative est étroitement associée au travail politique de plusieurs mouvements qui se fédèrent pour l'émancipation : l'Association Autogestion (AA), l'Association des communistes unitaires (ACU), les Amis de Tribune socialiste (ATS), l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAAEF), le Temps des lilas et l'Union syndicale Solidaires. L'équipe de rédaction a retenu les axes essentiels des débats de la séance de travail du 23 mars et en fait son miel pour le dossier d'avril.

Le 11 mai prochain, nous poursuivons la réflexion sur consensus et dissensus, rôle des organisations, et définition des droits fondamentaux.

Pour illustrer le dossier, des photos de Laurent Levy, du grand mouvement populaire et démocratique qui se déroule actuellement en Algérie.



Commun et controverses



Poursuivant réflexions, échanges et travail engagés depuis plusieurs séances, le 23 mars nous avons pour ambition de réfléchir à l'exercice de la démocratie. L'exercice ou les exercices ? Inventer et pratiquer la démocratie à grande échelle oblige sans doute à imaginer des solutions différentes et complémentaires, selon qu'on parle du collectif de travail, de communes fédérées, d'une production sur le plan national ou encore de l'utilisation des richesses naturelles. Si l'assemblée générale est le principe de base, comment en assurer l'émanation dès lors qu'il s'agit de se fédérer ? Mandats impératifs, contrôlés, révocatoires, tirage au sort, vote ou consensus... Des cas concrets ont été expliqués. Plusieurs personnes présentes ont fait part de l'évolution de leur réflexion sur ces sujets ; sans doute que sur bien des points, la solution est dans la complémentarité

des méthodes, pas dans la recherche de « la » solution miracle, applicable à tous les périmètres et tous les sujets. Autre point abordé : la Chambre sociale. Cette hypothèse était émise dans la perspective de réaffirmer le caractère politique des organisations syndicales et associatives mais, maintenir une séparation avec le lieu de décision réel, quel que soit son nom, ne serait-ce pas laisser encore celui-ci aux seules mains des organisations politiques ? La controverse, enrichissante et constructive, continue... L'exemple de la commune de Mancey, et d'autres que nous ne pouvons aborder ici faute de place, montre que le « déjà-là » existe, se construit. Nos travaux ne sont pas déconnectés de la réalité socialpolitique. Les Gilets jaunes, le peuple d'Algérie, mais aussi quelques modestes alternatives syndicales et/ou autogestionnaires qui se construisent à l'échelle internationale en sont d'autres témoignages.

● CHRISTIAN MAHIEUX



La démocratie à grande échelle

Le système représentatif est caduque... et la représentation ne fonctionne plus en politique comme en économie ; la défiance des citoyens vis-à-vis des gouvernants, la forte abstention électorale, le vote d'extrême droite et l'affaiblissement des partis politiques ont entraîné la nécessité de doubler le système représentatif par des modes participatifs associant les citoyens et/ou les travailleurs aux processus de décision. « Attention à ne pas aborder la question comme un programme mais bien se situant dans le cadre d'un mou-

vement populaire de conquête de pouvoirs ».¹

Mais quels processus mettre en œuvre ? Au niveau local d'une commune, d'une entreprise ou d'un établissement scolaire des outils ont été expérimentés avec plus ou moins de réussite : les conseils d'administration, les commissions, les consultations en tous genres ont fait long feu... Ils nous ont au moins appris quelques principes de base :

-éviter les populations écrans, experts

1. Pierre Zarka



ou catégories sociales qui « savent », qui ont le temps, et accaparent la parole et le pouvoir, tandis que d'autres, en particulier les ouvriers, sont peu ou mal représentés.

- que les enjeux doivent être clairs, et que les avis des citoyens soient réellement pris en compte dans les décisions. Des questions se posent déjà à ce niveau : mandat impératif ? Tirage au sort ? Porte-parole ? Comment se prennent les décisions ? « Alors que le représentant dépossède le citoyen de sa décision, le porte-parole ne porte que la parole. La décision revient, in fine, au citoyen. Cependant, les porte-paroles et autres mandataires peuvent avoir les mêmes inconvénients que les représentants sans un exercice continu de l'activité délibérative du peuple. Autrement dit la question centrale que nous devons encore approfondir n'est pas seulement celle des outils de la démocratie directe, mais celle des conditions à remplir pour que le peuple exerce ses pouvoirs en continue à la différence d'aujourd'hui où il ne décide de rien en dehors des élections.²

On perçoit bien que la démocratie au niveau d'espaces relativement restreints est loin d'être facile...mais comment

2. J. Zarka ibidem

faire dans des espaces géographiques et/ou économiques plus vastes : peut-on transposer les méthodes expérimentées au niveau local ? En quoi et comment ?

Par espaces géographiques à grande échelle nous entendons, par exemple, les métropoles, les intercommunalités, le territoire de la France et les processus législatifs ; l'éducation nationale ; l'Europe...etc

Ce ne sont, actuellement, et en tout état de cause, pas ou peu des territoires dans lesquels la démocratie participative est mise en œuvre ; la commission nationale du débat public en France et la commission européenne sont plutôt des lieux d'expertise que de démocratie. La démocratie participative à grande échelle nécessite donc un nouveau travail de réflexion, d'innovation, d'élaboration de procédures, de méthodes et de mise en œuvre.

Les quelques expériences disponibles sont loin d'être convaincantes, ni diffusées, le budget participatif à Paris ou le droit d'initiative citoyen en Finlande, les politiques menées à Madrid et Barcelone... Les référendums d'initiative citoyenne ou populaire (RIC) existent dans plusieurs pays (Italie Equateur Suisse) mais pas en France où ils sont

une revendication des Gilets jaunes : ils permettent à des citoyens sous réserve de l'obtention d'un certain nombre de voix de proposer des référendums pour une proposition ou l'abrogation d'une loi la révocation d'un élu ou la modification de la constitution

Les chambres d'intérêts particuliers permettent de traiter des questions particulières propres à des groupes sociaux – quels qu'ils soient : linguistiques, culturels, etc., – cristallisés ne soient pas rejetées ou non traitées parce que minoritaires dans une assemblée ? Il faut penser la question des droits particuliers pour que des entités minoritaires ayant des aspirations et des revendications spécifiques n'intéressent pas la « majorité » ne voient pas celles-ci non prises en compte par cette majorité qui ne serait pas intéressée aux questions posées.

Pour la SNCF par exemple, on ne peut pas en rester à l'échelon le plus local ; il y a nécessité de se fédérer s'il s'agit de faire fonctionner un réseau ferroviaire dans son ensemble. Chacun.e ne peut pas décider pour un morceau de train. Si on regarde à l'échelle européenne, ça fonctionne, ça s'articule, entre le réseau français, le réseau luxembourgeois, le réseau allemand, le réseau belge par exemple. Or, il n'y a aucune similitude en termes de taille, entre les réseaux

français et luxembourgeois pour rester dans cette illustration. Il est donc possible d'articuler des lieux de décisions de niveaux différents. Mais, dans notre perspective, ça pose les questions du mandat, du contrôle... Les choses sont relativement simples quand on reste à l'aspect «organisation du travail» : celles et ceux qui font sont celles et ceux qui décident. Mais lorsqu'on parle de la production dans son ensemble, on ne peut pas s'en tenir là. Le service des trains, les plans de transport (horaires, correspondances, dessertes etc...) doivent se discuter et se décider en liant les collectifs de cheminot.es, ceux dont on vient de parler, aux collectifs qui devront exister au niveau des territoires. Dans son principe, l'architecture est assez simple ; elle l'est moins quand on avance dans sa construction possible.³

L'Europe, particulièrement, et ses décisions, sont très éloignées et non comprises des Européens ; « l'Union Européenne est une structure politique qui a été pensée par les élites pour, dans une large mesure, échapper aux formes démocratiques traditionnelles.⁴ Le traité constitutionnel européen a été rejeté par la France et les Pays-Bas. Or on n'a pas tenu compte de l'avis des peuples. C'est un véritable déni de démocratie ; et même un texte comme celui de 2012 sur la possibilité d'initiative citoyenne Européen (ICE) contenu dans le traité de Lisbonne n'a encore jamais été mis en œuvre !

Il est nécessaire de distinguer plusieurs étapes dans les processus participatifs

3. C. Mahieux

4. Loïc Blondiaux ; Anne Châteauneuf-Malclès entretien : la démocratie participative pour SES ENS 01/2018



qui demandent un temps long : Le choix ou la sélection des citoyens participants doit-il être soumis au tirage au sort ou à d'autres procédures ? Le tirage au sort, s'il permet une meilleure représentativité sociologique et répondrait au principe d'égalité pose le problème de l'engagement ... de contre-pouvoirs et du travail collectif...

La délibération est un temps long et incontournable de reformulation, d'appropriation par les citoyens des questions, des savoirs et des enjeux. La question se pose de porte-paroles et d'assemblées délibératives de leurs formats, et des logiques délégataires.

Un temps de formation peut d'avérer nécessaire. Les jurys citoyens en sont un exemple.

La décision implique la gestion et la prise en compte des conflits ; et de la qualité des mandats : des mandats impératifs ? et ne va pas sans le contrôle des représentants

Le contrôle des représentants est essentiel : mandats impératifs et/ou révocabilité doivent être envisagés

Enfin, l'évaluation a posteriori par les citoyens de la mise en œuvre des déci-

sions est une étape souvent peu considérée et cependant indispensable.

Le numérique et les nouvelles technologies : « hacker » la démocratie et les civics tech⁵ ouvrent de nouvelles possibilités de renouveler la démocratie qu'il faut investiguer : elles importent dans le débat politique des principes de transparence, d'horizontalité et d'inclusion⁶ « Peuvent-elles transformer la politique ? Elles représentent une opportunité pour favoriser le pluralisme démocratique et rendre possibles des échanges inclusifs à grande échelle » elles permettent de peser sur les gouvernants, de consulter les citoyens, de mobiliser et d'interpeller une « contre démocratie »...mais elles ne sont que des outils au service de politiques et ne résolvent pas tout ; elles n'évitent notamment pas toutes les réflexions et mises en garde précédentes.

● BÉNÉDICTE GOUSSAULT

5. C. Mabi Les citoyens hackers in La vie des idées mai 2017

6. L. Blondiaux ; Anne Châteauneuf-Malclès ; ibidem

Chambre sociale ou pas ?



L'idée d'une chambre sociale a été développée au cours de la première séance sur la démocratie. Il s'agirait de mettre en place une Chambre des droits sociaux dans leur variété en remplacement du Sénat. Elle aurait un pouvoir de propositions législatives, un pouvoir de veto sur la chambre (des députés), et un pouvoir de contrôle sur les droits sociaux. Elle serait composée de membres issus du syndicalisme, des mouvements associatifs (dont les mouvements pour les droits des femmes), et peut-être une partie tirée au sort par rotation.

Pour certains, il y a donc une spécificité des associations et des syndicats qui traitent de questions plus précises, c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de concevoir un espace où une parole commune puisse se construire. Mais n'est-ce pas en retrait avec la réalité du mouvement social ? Les syndicats, les associations couvrent un champ beaucoup plus large que leur porte d'entrée. Les travailleurs d'EDF sont confrontés au choix politique de continuer ou pas la production du nucléaire. Les fonctionnaires de l'éducation nationale sont confrontés aux inégalités sociales de leurs élèves qui se transforment en inégalités d'accès aux savoirs scolaires. Les syndicats prennent des positions qui dépassent largement leur champ premier d'intervention. Ainsi quand la CGT prend position contre les guerres coloniales, elle déborde large-



ment la question du travail dans l'entreprise ou la fonction publique. Il en est de même pour les associations. ATD Quart Monde « fait évoluer la lutte contre la pauvreté pour la faire passer d'objet de charité à lutte pour les droits de l'homme ¹ » et promeut des alternatives (quel que soit le jugement qu'on peut porter sur ces alternatives comme l'initiative Territoires zéro chômeur de longue durée par exemple). Greenpeace affirme : « Nous voulons vivre dans un monde en paix, qui respecte l'environnement et toutes les formes de vie. Nous plaçons le pouvoir citoyen au cœur de nos campagnes en donnant une résonance au travail de toutes celles et tous ceux qui partagent notre vision, nos espoirs et notre conviction qu'un monde meilleur est possible. Nous sommes convaincus que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, qu'ensemble et avec nos alliés, nous pouvons changer un système qui repose trop souvent sur l'oppression, les inégalités et la cupidité d'un petit nombre. Nous voulons agir sur les causes des atteintes à l'environnement, des inégalités et des conflits »².

1. <https://www.atd-quartmonde.fr/qui-sommes-nous/>

2. <https://www.greenpeace.fr/connaître-greenpeace/mission/>

Imaginons cependant un Conseil Économique Social et Environnemental amélioré (le CESE actuel n'est qu'un organisme consultatif), où ne siègeraient pas les représentants du patronat, où se côtoieraient représentants syndicaux et associatifs, où seraient décidées les questions relatives au droit du travail et à la sécurité sociale prise dans son acceptation la plus large, où d'autres questions sociales. Une telle chambre avec de tels pouvoirs serait une avancée profonde par rapport à l'existant.

Cette chambre sociale entérine cependant la séparation du social et du politique, alors que le capitalisme puise en partie sa force dans cette dissociation. Sommes-nous condamnées à cet éternel dualisme travailleuse/citoyenne, travailleur/citoyen ?

L'existence d'une telle chambre n'est-elle pas compatible avec le fonctionnement du système capitaliste ? Si les conditions actuelles d'exploitation perdurent et si l'investissement reste entre les mains des actionnaires, les membres de la chambre sociale n'ont plus qu'à réduire leurs aspirations à plus de droits sociaux, ou alors à rentrer dans une logique d'affrontement et on en revient à

la situation actuelle. De fait le recours à une telle chambre induit que le système représentatif se poursuit puisqu'il s'agit de contrebalancer la chambre des députés.

A ce stade du débat une nouvelle proposition émerge. L'unité de base démocratique devient l'unité de production cogérée par les travailleurs-ses et les usagers-es/citoyens-nes, dans le secteur privé et dans le secteur public. Une fédération multiforme d'unités productives qui s'imbrique alors les unes aux autres, se construit en lieu et place des actionnaires et de l'État. Et la chambre sociale n'a plus lieu d'exister.

Mais alors que faire des questions transversales ? Par exemple qui définit le code du travail ? Qui définit une politique générale des revenus ? Comment décider l'aménagement du territoire à toutes les échelles ? Comment se fixer des objectifs pour la lutte contre le réchauffement climatique ? Qui décide des grandes questions sociétales ?

Ainsi si nous considérons que le politique, le social, le sociétal, le culturel sont autant de portes d'entrée pour participer à la connaissance et la maîtrise des besoins de la société, il faut se poser la question de l'articulation entre les différentes sphères de travail où il s'agit de favoriser l'autogestion, et les espaces démocratiques où se traitent les questions transversales.

● SYLVIE LARUE

Représentation politique : Tirage au sort ou pas ?



C'est un chantier particulièrement ouvert et dynamique. L'ensemble de la séance a commencé en vantant les mérites du tirage au sort sans toutefois que personne n'en fasse la panacée ; de même les réserves qui vont lui être opposées n'ont pas considéré qu'il fallait le récuser en toute occasion.

L'argumentation en faveur du tirage au sort s'est appuyée notamment sur : la référence aux jurys d'Assises, l'alternative au stade délégataire, à la professionnalisation de la politique et à la crise des représentations. Il y a du « déjà là » dans des conseils de quartiers mais cela ne peut concerner tous les cas de figure. Il ne s'agit donc pas d'en faire un modèle mais de rappeler l'existence de ces réalités et surtout de souligner que la méthode a des vertus pédagogiques en faisant vivre l'égalité de tous les citoyens devant la politique par le « tous capables ». C'est une égalité politique radicale qui, si elle érigée en système n'est pas digeste pour le capitalisme. Cela a été appuyé par des références à l'Histoire, particulièrement la démocratie Athénienne dans l'histoire moderne, à Venise, à Florence ou en Aragon ou encore à Great Yarmouth en Angleterre. Cas évidemment très particuliers puisque la méthode intervient après une sélection sociale et politique

préalable, et donc dans des milieux très restreints : dans les élites de ces temps.

Aujourd'hui, dans différentes régions du monde depuis les années 1990, notamment des provinces canadiennes, des États de l'ouest des États-Unis, ou encore en Islande et en Irlande, comme on l'a vu avec les récents référendums dans lequel le tirage au sort est articulé avec la mise en place d'assemblées citoyennes.

Il y a bien évidemment une récupération possible : on le voit avec l'idée de Macron d'instiller une dose de tirage au sort dans l'organisation de son « grand débat ».

Mais nous devons nous saisir de cette question du tirage au sort sur le fond en le reliant aux assemblées citoyennes - et c'est sous cet angle là que le RIC mis en avant par les Gilets Jaunes, doit être pris en compte.

On peut faire le pont avec une démarche d'auto-organisation et d'autogestion, injecter de la démocratie active ou directe et réinventer/démocratiser radicalement la démocratie

L'enjeu est d'articuler cette démocratie directe ou active à des mesures radicales visant la démocratie représentative, dans l'optique d'une déprofessionnalisation de la vie politique.



Si on n'a pas d'élément d'évaluation sur la pratique du tirage au sort utilisée dans quelques conseils de quartier, là où il s'est fait, les résultats ont été intéressants, y compris quand cela a été couplé à l'ouverture aux jeunes dès l'âge de 16 ans et aux étrangers.e.s, en terme de dynamique démocratique

Enfin, il a été rappelé que le tirage au sort a aussi été expérimenté de façon très intéressante au sein des Verts au début des années 2000 pour désigner des candidatures aux élections cantonales dans un département du nord-est : meilleure dynamique militante, travail en équipe favorisé, meilleure implication des femmes et des militants de milieux populaires...

Mais des objections sont venues pondérer cet enthousiasme. Si la nécessité de favoriser la quête d'égalité et de reconnaissance de la validité des capacités de tous est reconnue, il ne faut toutefois ignorer le poids de l'idéologie dominante : toute idée ne se vaut pas. Pour certains intervenants, le tirage au sort renvoie encore à une forme de représentativité et de délégation comme si ce stade était indépassable. De plus, il suppose une homogénéité des représentés politiquement peu probable ; il va de pair avec un consensus qui irait de soi et avec l'absence de toute conflictualité. Tous les porte-paroles alors se vaudraient effectivement. Or, si la conflictualité demeure, il est bien difficile de demander à un(e) tiré(e) au sort de promouvoir quelque chose qu'il ne par-



tage pas. Le cas d'une organisation et de l'exemple des Verts est différent : le tirage au sort peut y être valide puisque l'adhésion à une organisation est volontaire et est en elle-même une sélection. En ce qui concerne la société, sa pluralité et sa conflictualité inévitables doivent pouvoir se retrouver dans les espaces larges de coordination. D'autant que c'est à travers ces conflictualités qu'une société peut se développer. Pour ces intervenants, l'exemplarité des jurys d'Assises ne tient pas : la justice suppose l'absence de toute idée préalable, « la justice est aveugle » ce qui n'est pas le cas pour la politique. Si les désignés sont des chargés de missions bien définies, il paraît bien difficile de gommer le pouvoir et la responsabilité qu'implique la désignation des porte-parole par les électeurs. La désignation des porte-parole fait partie intégrante de l'exercice de la citoyenneté. Ne partons pas du point de vue de la structure mais partons bien du point de vue du citoyen(ne) lambda qui a davantage

de probabilité de ne jamais être tiré au sort. On peut très bien décider de la rotation de celles et ceux que l'on charge de porter la parole des assemblées locales. Et l'on peut très bien décider de la rotation de celles et ceux que l'on charge de porter la parole des assemblées locales. Et si l'on prend le cas de la présence nécessaire de femmes ou de migrants, c'est une question de responsabilité de tous qui ne se règle pas par le sort mais par l'affirmation constante d'une volonté et d'une responsabilité politiques qui impliquent tous.

Un certain nombre de participants ont souhaité que se poursuive la réflexion tant les arguments des uns et des autres étaient pertinents et méritaient approfondissement.

● PIERRE ZARKA

Ont contribué au débat du 23 mars: Benoit Borrits, Pierre Cours-Salies, Bruno Dellasudda, Catherine Destom-Bottin, Patrick Le Tréhondat, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Christian Mahieux, Henri Mermé, Jacques Pigaillem, Rémy Querbouet, Daniel Rome, Paquito Schmidt, Patrick Silberstein, Francis Sitel, José Tovar, Jossianne Zarka, Pierre Zarka.

Démocratie et organisations

Réunion – Débat
Samedi 11 mai 2019,
de 9h30 à 17h

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(Métro Fabien)

Co-organisé par l'Association Autogestion (AA), l'Association des communistes unitaires (ACU), les Amis de Tribune socialiste (ATS), Cerises, l'Observatoire des mouvements de la société (OMOS), le Réseau pour l'autogestion, les alternatives, l'altermondialisme, l'écologie et le féminisme (AAEF), le Temps des lilles et l'Union syndicale Solidaires.

Après une rencontre sur la question des aspirations à la démocratie où se sont mêlées interrogations et réflexions sur la démocratie représentative, sur ses insuffisances, où s'est exprimée la nécessité d'une démocratie active et d'une démocratie économique sans laquelle la démocratie reste largement formelle aujourd'hui...

Après une seconde réunion d'approfondissement où nous avons interrogé les possibilités de son exercice dans des espaces géographiques de grande échelle ainsi que la validité de moyens comme le tirage au sort ou la création d'une chambre sociale...

Nous nous proposons de prolonger la réflexion

Qu'implique acquérir du pouvoir d'intervention ? Notamment à partir de la question des droits humains fondamentaux : qui les définit et comment les garantir ? Comment peut s'articuler le passage des aspirations individuelles à l'agir collectif ? Comment se concrétise le passage à la loi ? Dans ce cadre comment aborder les rapports entre dissensus et consensus ?

Du global au local

C'est parti d'un forum organisé par plusieurs espaces alternatifs sur la démocratie. Le système représentatif y avait été fortement critiqué, en dénonçant que nous n'étions citoyens que le temps passé dans un isolement pour désigner à qui obéir ensuite. Une dizaine d'habitants du même village (Mancey 71) se sont dit qu'ils pourraient commencer à passer à la pratique et ont proposé à tous les habitants (un peu plus de 350 adultes) de participer à la vie de leur commune de manière pérenne. La base de démarrage s'est d'abord construite sur des contacts interpersonnels. Cette assemblée (Conseil d'Habitants) se réunit toutes les 5 ou 6 semaines. Elle n'est ni limitée à une fonction de consultation ni une association. Indépendante de tout pouvoir institutionnel elle a annoncé d'ambition prétendre exercer une activité délibérative, c'est-à-dire devenir avec le temps Le Conseil de la Municipalité ; les élus devenant progressivement l'exécutif et donnant une dimension légale à ce qui n'est pas reconnu par la loi.

Au moment où les forces du capital cassent les structures institutionnelles jugées trop proches des citoyens (asphyxie financière des communes, communautés de Communes, nouvelles régions, métropoles, renvoie aux pouvoirs discrétionnaires de la commission

européenne et réputation vers le Tafta), les initiateurs se sont dit que la meilleure défense était l'attaque. Il s'agit de se faire entendre y compris au-delà du périmètre de la commune.

Cela a aussi pour effet de consolider les liens des habitants entre eux. On dit souvent que ce type d'initiative serait plus aisée dans de petites communes. Les difficultés ne sont pas les mêmes. Le fait que tout le monde se connaisse draine aussi des contentieux de plus de 20 ans. En 28 mois, à peu près 100 personnes se sont, de manières inégales, engagées. Tous les habitants sont régulièrement informés par des compte-rendu ; tous ont les moyens d'adresser des demandes ou remarques au Conseil.

Les différentes responsabilités de fonctionnement (groupes de travail thématiques préparatoires, communication ; modérateur, secrétaire de séance, petite coordination entre deux séances...) sont réparties en séance et de manière tournante. Dès le début, le Conseil a été prévenu contre le risque d'ossification que comporte toute structuration si elle manque de souplesse et de mobilité. Nous revendiquons le tâtonnement et l'expérimentation. Plus d'une trentaine d'habitants a pris tour à tour des

responsabilités visibles. Il n'y a ni leader ni « conseil de sages » ni ignorants. Aucun participant n'est resté sans jamais prendre la parole. Entre réussir (avec d'autres) à rejeter un projet d'installation d'un hyper marché sur une zone agricole, le refus des compteurs Linky et des interventions sur la voirie ou le choix de dépenses municipales, une coopération avec les élus s'instaure. N'enjolivons pas : « s'instaure » et non pas « s'est instaurée ».

La réaction des élus est positive mais avec un enthousiasme variable selon les personnes et suivant les sujets. Le nouveau Maire ayant participé à la création du Conseil d'Habitants, le rôle respectif de chaque espace est en rodage. Nous sommes maintenant devant la nécessité d'être davantage opérationnels. Encore une large majorité d'habitants (particulièrement les moins de quarante ans) a besoin de vérifier l'efficacité de cette démarche.

Reste aussi à ne pas se considérer avec autosatisfaction mais à penser que cela pourrait être valide pour le fonctionnement de toute la société. Il faudra repartir vers le global.

Ce n'est qu'un début...

● PIERRE ZARKA

Appel de Saint-Nazaire des gilets jaunes

Réunie du 5 au 7 avril à Saint-Nazaire, l'Assemblée des assemblées des Gilets jaunes a adopté dimanche 7 un appel final. En voici le texte.

Nous Gilets jaunes, constitués en assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire, les 5, 6 et 7 avril 2019, nous nous adressons au peuple dans son ensemble. À la suite de la première assemblée de Commercy, environ 200 délégations présentes poursuivent leur combat contre l'extrémisme libéral, pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Malgré l'escalade répressive du gouvernement, l'accumulation de lois qui aggravent pour tous les conditions de vie, qui détruisent les droits et libertés, la mobilisation s'enracine pour changer le système incarné par Macron. Pour seule réponse au mouvement incarné par les Gilets jaunes et autres mouvements de lutte, le gouvernement panique et oppose une dérive autoritaire. Depuis cinq mois partout en France, sur les ronds-points, les parkings, les places, les péages, dans les manifestations et au sein de nos assemblées, nous continuons à débattre et à nous battre, contre toutes les formes d'inégalité et d'injustice et pour la solidarité et la dignité.

Nous revendiquons l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux, ainsi que des services publics pour tous et toutes. Nos solidarités en lutte vont tout particulièrement aux neuf millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Conscients de l'urgence environnementale, nous affirmons, fin du monde, fin du mois, même logique, même combat.

Face à la mascarade des grands débats, face à un gouvernement non représentatif au service d'une minorité privilégiée, nous mettons en place les nouvelles formes d'une démocratie directe.

Concrètement, nous reconnaissons que l'assemblée des assemblées peut recevoir des propositions des assemblées locales, et émettre des orientations comme l'a fait la première assemblée des assemblées de Commercy. Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux. L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis politiques, des organisations syndicales et ne reconnaît aucun leader autoproclamé.

Pendant trois jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons tous débattu et élaboré des propositions pour nos revendications, actions, moyens de communication et de coordination. Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine Assemblée des assemblées en juin.

Afin de renforcer le rapport de forces, de mettre les citoyens en ordre de bataille contre ce système, l'Assemblée des assemblées appelle à des actions dont le calendrier sera prochainement diffusé par le biais d'une plateforme numérique.

L'Assemblée des assemblées appelle à élargir et renforcer les assemblées citoyennes souveraines et de nouvelles. Nous appelons l'ensemble des Gilets jaunes à diffuser cet appel et les conclusions des travaux de notre assemblée.

Les résultats des travaux réalisés en plénière vont alimenter les actions et les réflexions des assemblées.

Nous lançons plusieurs appels, sur les européennes, les assemblées citoyennes populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement. Il nous semble nécessaire de prendre un temps de trois semaines pour mobiliser l'ensemble des Gilets jaunes et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore. Nous appelons à une semaine jaune d'action à partir du 1er mai.

Nous invitons toutes les personnes voulant mettre fin à l'accaparement du vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social, écologique, populaire. La multiplication des luttes actuelles nous appelle à rechercher l'unité d'action.

Nous appelons à tous les échelons du territoire à combattre collectivement pour obtenir la satisfaction de nos revendications sociales, fiscales, écologiques et démocratiques. Conscients que nous avons à combattre un système global, nous considérons qu'il faudra sortir du capitalisme. Ainsi nous construirons collectivement le fameux « tous ensemble » que nous scandons et qui rend tout possible. Nous construisons tous ensemble à tous les niveaux du territoire. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous. Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. ●

Derrière les murs

En tant que syndicaliste à la CGT, j'ai été très intéressée par le dossier sur la question du travail publié dans le numéro de mars 2019 de *Cerises*.

Le fait qu'une publication politique se penche sur la thématique du travail est le signe, encourageant, que les décennies d'invisibilisation du travail sont en train de s'achever. « Le travail, c'est l'homme même », disait Karl Marx ; plus récemment des chercheurs comme Christophe Dejours ont mis en évidence la centralité du travail dans la vie personnelle et sociale... Il est paradoxal que des activités qui constituent le cœur même du fonctionnement social, qui mobilisent l'énergie, l'intelligence, les savoir-faire de millions de personnes, ne soient pas considérées comme des objets politiques majeurs, et ce depuis une trentaine d'années.

Il est plus que temps, comme le souligne *Cerises*, de « libérer le travail » des finalités, sans aucun rapport avec les besoins sociaux, que lui assigne le capitalisme financier. Il est temps d'interdire des organisations du travail mortifères qui constituent des mises en danger pour la santé physique et mentale des travailleurs et des risques majeurs pour le travail lui-

même, donc pour la santé publique et l'environnement.

Il se passe aujourd'hui dans le monde du travail salarié des choses inimaginables : des atteintes à la dignité humaine, aux droits fondamentaux, à la démocratie. Sans exagérer, on peut parler de fascisation des lieux de travail. Combien parmi ceux qui s'alarment de la montée du « rassemblement national » à chaque élection, se soucient de ce qui se passe « derrière les murs » très lisses des entreprises ou des établissements publics ou privés ?

Oui, il est temps de changer le travail. Quelle organisation politique ou syndicale peut raisonnablement afficher son ambition de changer la société, et de mettre fin au système capitaliste, si elle n'est pas capable de faire en sorte que, comme l'impose la Directive Européenne de juin 89, transcrite en 91 dans le Code du Travail, « ce soit le travail qui s'adapte à l'homme et non l'homme qui s'adapte au travail ».

● **CLAUDINE CORNIL**
syndicaliste membre de l'Observatoire des Conditions de travail de la FERCGT

L'emploi : du droit citoyen au commun d'un territoire

En dépit de la (timide) reprise économique constatée depuis 2016, le chômage de longue durée ne diminue pas et se transforme en un chômage d'exclusion du fait, notamment, de la précarisation de l'emploi, des fractures territoriales croissantes et de la bipolarisation du marché de l'emploi. Depuis le début des années 90, les mesures en faveur de l'emploi se sont multipliées et leur montant a presque triplé. Et pourtant, les résultats s'avèrent, au minimum, décevants.

Face à ce double constat, le projet «Territoires zéro chômeur de longue durée» (TZCLD¹) prétend que tout n'a pas été essayé. Grâce à l'expérimentation en cours dans 10 territoires depuis janvier 2017², il s'agit de montrer qu'en partant de la mobilisation d'un territoire, il est possible de proposer, conformément au droit à l'emploi figurant dans le préambule de la Constitution, un emploi digne (rémunéré au minimum au SMIC)

1. <https://www.tzclld.fr/>

2. Les premiers enseignements de l'expérimentation : «Zéro chômeur, dix territoires relèvent le défi» : Goubert Didier, Hédon Claire, Le Guillou Daniel, Editions de l'Atelier, à paraître (avril 2019)

et durable (CDI), à toutes les personnes privées durablement d'emploi qui le souhaitent, et cela à coût nul pour les finances publiques.

A contre-courant de la pensée dominante, qui prône la flexibilité des personnes privées d'emploi, TZCLD opère plusieurs renversements. A la concurrence des candidats à un emploi, le plus souvent précaire, il substitue la non-sélection en proposant un emploi, de qualité et à temps choisi, à tous les chômeurs de longue durée volontaires. Il renverse également la «charge de la preuve» en termes d'employabilité : les emplois créés le sont en fonction des souhaits et des savoir-faire des salariés, et des besoins du territoire. D'autre part, en réinstallant le CDI comme la norme sociale et le travail salarié comme une source de solidarité, au travers de la cotisation sociale, TZCLD conforte le modèle social national³. Enfin, a contrario des dispositifs habituels pour l'emploi, TZCLD part

3. «L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée : une opportunité pour renforcer l'Etat social ? », Le Guillou Daniel, Semenowicz Philippe, communication pour le colloque : «Quel modèle social pour le XXI^{ème} siècle ?», juin 2017

de la volonté du territoire et, grâce au comité local pour l'emploi qui réunit tous les acteurs socio-économiques du territoire, met en place un nouveau mode de régulation territorial : l'emploi devient un commun d'un territoire qui s'affirme de plus en plus comme l'espace cohérent de résolution possible des défis écologique et social.

A ce stade de l'expérimentation, 800 salariés ont été embauchés dans 11 entreprises à but d'emploi. Les activités, n'entrant pas en concurrence avec des activités existantes, ont été principalement développées autour de trois axes : l'économie circulaire (recyclage, valorisation des déchets,...), l'économie solidaire (garage, mobilité,...pour les habitants à faible ressources), l'entretien des espaces verts.

Constatant les premiers résultats positifs pour les ex-demandeurs d'emploi et pour les territoires, une centaine de territoires sont désormais candidats pour une deuxième étape de l'expérimentation qui devrait débuter en 2020.

● **DANIEL LE GUILLOU**



Dites-lui que je l'aime

Je me souviens d'un échange avec Clémentine il y a bien 10 ans de cela, où elle disait que sa plus grande peur était de ne pas être une bonne mère. A la lecture de son livre, je comprends mieux sa crainte. Elle nous confie son cheminement pour faire revivre cette mère disparue trop tôt, qu'elle avait enfouie aux tréfonds de sa mémoire, parce qu'elle représentait pour elle tout ce qu'il ne fallait pas faire. Au fur et à mesure des pages, le personnage de Dominique Laffin renaît avec l'amour de sa fille qui n'a jamais cessé malgré toutes les épreuves. Récit émouvant, et lu d'une traite.

● SYLVIE LARUE

Dites-lui que je l'aime, Éditions Grasset, 152 pages, 16 euros



La loi travail

Sale temps pour le droit du travail... A l'heure d'une entreprise de réduction massive des droits, le philosophe Jacques Bidet nous remet le nez dans la journée de travail. Ce qu'en a dit Marx. Ce que recouvre le concept de « valeur-travail ». En moins de 100 pages, plutôt d'accès facile, Jacques Bidet revisite l'œuvre centrale de Marx, pose un focus sur ce qui peut le plus nous parler aujourd'hui et remet au point du jour quelques notions de base, essentielles et combien modernes ! Un excellent rapport qualité/prix.

● PATRICK VASSALO

Jacques Bidet, Marx et la loi travail, le corps biopolitique du capital. Editions sociales, 86 pages 8 euros.



« Qui a tué mon père ¹ », et si ce texte était un texte de théâtre ?... Ainsi commence ce roman. Roman et théâtre font parfois bon ménage mais il faut tout le talent de Stanislas Nordey pour exprimer avec beaucoup de force et d'émotion ce texte d'Edouard Louis. Beaucoup de similitude aussi avec « Retour à Reims » de D. Erion récemment présenté au théâtre du Châtelet. Ce texte lie l'intime et la politique dans une période où les « invisibles » de la société refont surface. Nordey joue ce dialogue avec ce père, ce père ouvrier, ce père alcoolique, ces gens du Nord profondément meurtris par la casse économique des années 80, ce père « cassé » avant l'âge, qui ne supporte pas que son fils soit homosexuel et qui ne sait comment dire ces paroles simples : « je t'aime mon fils » mais qui l'exprime à sa manière, avec rudesse et une tendresse dissimulée. J'ai beaucoup aimé le roman et la pièce. Le roman pour sa force, même si l'écriture n'est pas sans défauts et la pièce pour l'interprétation magistrale de Nordey comme le dit Marie José Sirach dans l'Humanité : « Un Nordey époustouffant dont la voix ne tremble pas, n'admet aucune réplique, qu'elle bouillonne de colère ou se fasse murmure ». Et le roman de conclure : « Hollande, Valls, El Khomri, Hirsch, Sarkozy, Macron, Bertrand, Chirac, ta souffrance porte des noms ».

● DANIEL ROME

Du 2 au 15 mai 2019 au Théâtre National de Strasbourg.

1. « Qui a tué mon père » Edouard Louis Edition du Seuil 12€uro



Mouvements sociaux, échecs et perspectives

Depuis l'automne 2018, le mouvement des gilets jaunes a renouvelé les questionnements au sujet notamment des rapports entre les organisations syndicales, autonomes et politiques ainsi que des moyens de la convergence des luttes. Cet ouvrage éclaire ces débats en confrontant quatre points de vue sur le cycle de mouvements sociaux (contre les réformes du droit du travail, soutien aux ZAD, Comité Justice pour Adama, #Metoo et manifestations féministes, mobilisations pour le climat) dont est issue la présente séquence. Il est composé de deux entretiens et d'un épilogue dans lesquels les auteur-e-s (les militantes d'Attac, féministe et du mouvement autonome et le militant de la CGT qu'Amélie Jeammet et moi-même avons questionné) analysent les mouvements sociaux auxquels elles et ils ont activement participé. Au cours d'une discussion animée, sont examinées particulièrement la séquence du démarrage du beau printemps militant de 2016, et les conséquences de ce mouvement pour la reconfiguration des mouvements sociaux en 2017 et 2018. A travers leurs accords et désaccords, on comprend mieux les stratégies, les échecs et les perspectives ouvertes pour les mouvements sociaux aujourd'hui.

● ALEXIS CUKIER

Mouvements sociaux 2016-2018 Fabrice Angéi, Annick Coupé, Caroline de Haas, Valérie Gérard., Entretiens avec Alexis Cukier et Amélie Jeammet, Paris, La Dispute,



Récidive 1938

L'inquiétude est ce qui domine dans le livre de Michael Foessel. Il se demande si l'histoire ne se répète pas ? La réponse est définitivement négative car l'Histoire ne se répète pas, les Hommes et les situations sont profondément différents. Pourtant, en épluchant minutieusement les archives de l'année 1938, Foessel remarque des similitudes avec notre période. Ne sommes-nous pas en train de vivre une défaite de la pensée lorsque, en France et en Europe, le rejet des migrants prend le pas sur le nécessaire accueil de ces populations qui n'ont plus d'autres choix. Le rejet de l'autre, parce qu'il est étranger, alors que la fraternité et la solidarité devraient prédominer. Hier le juif, le communiste, le franc-maçon étaient les gens à abattre. Aujourd'hui, le juif, le Roms, le musulman, le « gilet jaune »... Déjà à cette époque des intellectuels s'émouvaient de ce qui se passait sous leurs fenêtres, comme Stefan Zweig ou Bermanos, quand Hitler et ses tueurs paraissaient dans les rues de Berlin pour la nuit de cristal. Le radical socialiste Daladier a plié devant l'adversité, enterrant du même coup le Front populaire. D'autres temps d'autres époques quand en 1984, déjà !, Fabius disait que, « Le Pen posait de bonnes questions mais apportait de mauvaises réponses », les classes dominantes préparaient le terrain. Macron lui emboîte le pas et laisse surgir la bête immonde pensant qu'il y gagnera un bénéfice électoral. Mais rien n'est inéluctable...

Lecture recommandée

● DANIEL ROME

Michael Foessel « Récidive – 1938 » PUF – 2019 - 15 euros



Que n'a-t-on entendu au début du mouvement des Gilets Jaunes : des beaux, des fachos, des casseurs, des antisémites, j'arrête là la liste car trop longue et méprisante pour tous ces invisibles. Un grand nombre de médias et les éditocrates relayés par la droite, les Macronistes, le PS et la CFDT ont abondamment vilipendé un mouvement qui vient des profondeurs de la France qui souffre, qui se prive de tout ou presque, qui se lève tôt et qui ne mange pas tous les jours à sa faim. Heureusement Gilles Perret et François Ruffin¹ sauvent l'honneur. Ils montrent avec tendresse le vrai visage des Gilets Jaunes. Les deux acolytes ont fait une traversée des ronds-points de la Savoie à Montpellier. Des visages, des sourires, de vertes espérances de la fraternité s'expriment tout au long du parcours car ces gens-là, Madame, n'en peuvent plus de cette politique qui les broie. La caméra filme avec justesse et Ruffin questionne, avec pudeur, pour montrer cette France-là qu'on avait oubliée. Cette France qui pense et rêve de révolution, cette France-là nous offre de la beauté et de l'élégance.

J'veux du soleil
J'veux du soleil.

● DANIEL ROME

1. « J'veux du soleil » film réalisé par Gilles Perret et François Ruffin



LE DRAME DES RAPPEURS FRANÇAIS

Vouloir chanter, sortir de la «galère» et gagner du «blé» : les rappeurs français suivent un chemin commun qui les plongent, petit à petit, dans un abîme de contradictions. Les dernières productions le prouvent encore une fois. Les mots de ces albums racontent les vies de ces transfuges de classe d'un genre nouveau (et leur rapport au succès).

Orelsan a quitté son job dans un hôtel pour une carrière à succès dans le rap français. Les 2 derniers opus («La fête est finie» et «Épilogues») s'éloignent des saillies provocatrices des débuts, pour des morceaux qui mêlent humour et tendresse, fièvre mégalo et sans fard. On découvre la rançon de la gloire et les doutes de celui qui doit à présent «gérer» son succès. Orelsan tangué entre ses rêves de transgressions (alcool, filles...) et sa réalité bien moins «glamour» d'un rappeur chef d'entreprise, en couple (et fidèle). C'est touchant et stimulant à entendre, Orelsan cherche sans fin l'issue à une fidélité introuvable à son histoire et à son adolescence : vieillir et devenir riche change tout !



Le duo des frères toulousains, Bigflo et Oli, est face à des contradictions profondes qu'ils assument et travaillent dans chaque album. Si leur positionnement sur la scène rap les classe du côté des «gentils», ils affirment un ancrage dans des valeurs «simples» bien souvent plus «politiques» qu'ils ne le pensent. Dans leur dernier opus («La vie de rêve»), ils enchaînent, dans un flow fluide et acéré, des rimes engagées et introspectives. Le morceau «Rentrez chez vous» est un modèle pour tous ceux qui pensent que la poésie vaut mieux que mille discours. Et ici, comme ailleurs, la surprise du succès pousse les 2 rappeurs à promettre sans cesse qu'ils ne changeront pas (mais qu'ils aiment gagner des millions...).

Alors que vient de sortir le très attendu album des PNL (qui affirment dans leur langage «imagé»: «J'm'en bats les couilles du trône / J'préfère être debout pour compter»): il sera difficile pour eux d'apparaître comme les «jeunes des quartiers» qu'ils étaient encore hier. Leur carrière, construite entre clip ultra-écrit et promo-numérique 2.0, les a propulsés comme les numéros 1 d'un rap français qui pense toujours pouvoir allier création et rentabilisation.

Nous nous consolons avec l'album/livre d'Abd Al Malik «Le jeune noir à l'épée»: un pur bijou de poésie qui mêle sons du quotidien, combat du présent, musique chaloupée et mots bruts slamés sans artifice. Loin des contradictions de carrières sous pression du marché, Abd Al Malik choisit l'art contre l'argent, et sa libération nous libère.

● LAURENT EYRAUD-CHAUME



Le noyau de la nouvelle équipe est constitué de Benoit Borrits, Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Emile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Patrick Silberstein, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation cheminant au sein de l'ACU, d'Alternative libertaire, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAEF, d'Ensemble, de FI, du NPA, de l'OMOS, de Solidaires ...

Comme dit dans le Manifeste, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis sur la nouvelle formule cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>

www.cerisesenligne.fr